

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

#### **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 20 janvier 2016, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Madame la conseillère Mona Wood  
Monsieur le conseiller Jean Dutil  
Madame la conseillère Leigh MacLeod

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Messieurs les conseillers Jean-Pierre Dorais et Peter MacLaurin sont absents.

Le Secrétaire-trésorier adjoint, Michel Grenier, est présent.

À 19h35, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

#### **1.01.16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Ouverture de la séance du Conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 décembre 2015
- 3 2 3 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 4 1 Politique à l'égard des conditions de travail des cadres et professionnels non-syndiqués
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1 Félicitations – nomination du capitaine Paul Charbonneau
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la Sûreté du Québec
- 4 2 **Personnel**
- 4 2 1 Embauche - pompier
- 4 3 **Résolution**
- 4 3 1 Entente relative aux interventions des premiers répondants à Ski Morin Heights
- 4 4 **Réglementation**
- 4 4 1
- 5 **TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 **Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 **Résolution**
- 5 3 1 Contrat de collecte des matières résiduelles

## **Municipalité de Morin-Heights**

5	3	2	Location d'un camion de déneigement
5	3	3	Vente du camion Sterling 2007
5	3	4	Règlement 522-2015 – Acceptation provisoire des travaux – secteur Watchorn
5	4		<b>Règlementation</b>
5	4	1	
6			<b>URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>
6	1		Rapport mensuel du Directeur
6	1	2	Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
6	3		<b>Résolution</b>
6	3	1	Raccordement d'une nouvelle rue publique – lot 3 206 512
6	3	2	Dérogation mineure – 434, chemin du Village
6	3	3	Toponymie – chemin Old Settlers
6	3	4	Projet de subdivision – rue Bellevue – lot 3 737 096
6	4		<b>Règlementation</b>
6	4	1	
7			<b>LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ</b>
7	1	1	Rapport mensuel de la Directrice
			Rapport du Directeur du réseau plein air
7	1	2	Procès-verbal de la réunion du Comité de la bibliothèque
7	2		<b>Personnel</b>
7	2	1	
7	3		<b>Résolution</b>
7	3	1	
8			<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>
9			<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
10			<b>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b>

### **2.01.16 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

---

Les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 9 décembre 2015 ont été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 9 décembre 2015.

### **3.01.16 BORDEREAU DE DÉPENSES**

---

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de décembre 2015 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, Règlement 351.

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire a étudié les listes et répondu aux questions des membres du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

#### **Bordereau des dépenses du 1<sup>er</sup> au 30 décembre 2015**

Comptes à payer	542 640,02 \$
Comptes payés d'avance	215 330,39 \$
Total des achats fournisseurs	757 970,41 \$
Paiements directs bancaires	14 252,91 \$
Sous total - Achats et paiements directs	772 223,32 \$
Salaires nets	138 788,79 \$
<b>Total des dépenses de décembre 2015</b>	<b>911 012,11 \$</b>

## **Municipalité de Morin-Heights**

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

*Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.*

### **4.01.16 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2015**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 décembre 2015.

### **5.01.16 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

---

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose au Conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité au 31 décembre 2015;

Considérant que le Conseil a étudié la teneur du dossier;

Considérant qu'un dernier avis de paiement a été posté le 11 décembre 2015 aux propriétaires avant de transmettre le dossier pour collection;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise le Directeur général à transmettre tous les dossiers des personnes endettées envers la municipalité pour collection ou dont les comptes pourraient être prescrits à la MRC des Pays-d'en-Haut pour collection et le cas échéant, pour que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes.

Que le Directeur général soit autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité au moment de la vente pour taxe.

### **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose le bordereau de correspondance pour le mois de décembre 2015. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **Correspondance reçue**

MRC des Pays-d'en-Haut : modification du schéma  
RIDR : procès-verbal du 16.09.15  
RIDR : procès-verbal du 15.10.15  
RIDR : voyages non-conformes  
Marché fermier : demande de locaux  
CSST : rapport de la municipalité  
RJANP : rapport d'activités 2015  
Écocentre : bilan 2015  
MAMOT : subvention  
PGMR : avis public – assemblées de consultation publique  
MRC des Pays-d'en-Haut : offre de gestion pour le corridor  
Soupe et compagnie : remerciements  
Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut : remerciements – fêtes des bénévoles  
B. Scott & C. Chassé : commentaires de nouveaux résidents  
École primaire de Morin-Heights : remerciements  
A. Masciangelo : lampadaires au Domaine Balmoral  
Sondage d'un nouveau résident : rue Dwight  
MRC des Pays-d'en-Haut : Reg. 313 à 322-2015  
Tricentris Express : décembre 2015  
MRC des Pays-d'en-Haut : Reg. 312-2015 & avis 312, 313 à 322  
Ville de Sainte-Adèle : modification au plan d'urbanisme  
Paroisse Notre-Dame-des-Pays-d'en-Haut : demande de don pour famille syrienne  
Pallia-Vie : demande de soutien  
Joyful noise choir : demande d'utilisation de locaux  
CSST : tableau d'évolution  
Entraide bénévole : reçus pour souper bénéfice

### **Correspondance reçue**

Association historique : chalet Bellevue  
B. Hunter : pistes de ski de fond  
M. Vallière : éclairage au Domaine Balmoral  
M. Bouchard & Laplante : éclairage au Domaine Balmoral  
V. Larouche : chemin Watchorn  
P. Chamberland : barrage Guénette  
Laurentians care : demande de soutien  
MAMOT : budget 2016  
D. Courte : chemin Watchorn

### **6.01.16 POLITIQUE À L'ÉGARD DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES ET PROFESSIONNELS NON SYNDIQUÉS**

---

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour la Politique à l'égard des conditions de travail des cadres et professionnels non syndiqués;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil prend note des modifications apportées à la Politique à l'égard des conditions de travail des cadres et professionnels non syndiqués et approuve la version de ce jour qui est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

### **7.01.16 FÉLICITATIONS AUX EMPLOYÉS – RAPPORT CSST 2015**

---

Considérant que la municipalité a reçu un rapport de la CSST relatif à l'évolution des sommes imputées à notre dossier pour les lésions survenues entre 2011 et 2015;

Considérant que la municipalité n'a connu aucun accident de travail en 2015;

## ***Municipalité de Morin-Heights***

Et unanimement résolu:

Que ce conseil félicite tous les employés municipaux de leur diligence et efforts pour prévenir les accidents et les lésions professionnelles.

### **8.01.16 FÉLICITATIONS – NOMINATION DU CAPITAINE PAUL CHARBONNEAU**

---

Considérant que le directeur de la Sûreté du Québec, poste de la MRC des Pays-d'en-Haut, capitaine Paul Charbonneau quittera ses fonctions en date du 25 janvier prochain;

Considérant que monsieur Charbonneau a été nommé au poste d'officier des mesures d'urgence au bureau du commandant de la région Outaouais-Laurentides;

Et unanimement résolu:

Que ce Conseil félicite monsieur Paul Charbonneau pour sa nomination, le remercie pour ses nombreuses années de services exceptionnels et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouveaux défis.

### **9.01.16 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de décembre 2015 du Directeur du service de sécurité incendie et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, Règlement 351 ainsi que la version révisée du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

### **10.01.16 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec du mois de décembre 2015.

### **11.01.16 EMBAUCHE - POMPIER**

---

Considérant que la brigade du service de sécurité incendie de Morin-Heights compte 26 pompiers et que les crédits relatifs à la rémunération sont prévus au budget en conséquence;

Considérant que le Directeur du Service de sécurité incendie recommande au conseil l'embauche de monsieur Sébastien Rodrigue à titre de pompier afin de compléter les équipes;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Sébastien Rodrigue à titre de pompier aux conditions applicables au personnel du service de sécurité incendie.

## ***Municipalité de Morin-Heights***

Que cette personne soit soumise à une période d'essai de trois mois et à une probation de douze mois.

### **12.01.16 ENTENTE RELATIVE AUX INTERVENTIONS DES PREMIERS RÉPONDANTS À SKI MORIN HEIGHTS**

---

Considérant l'entente intervenue avec la Station Ski Morin Heights à l'égard des interventions du service des premiers répondants qui est annexée à la présente;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve les termes de l'entente et autorise le Directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le « Protocole d'intervention entre les premiers répondants de Morin-Heights et la station de Ski Morin Heights pour tous les cas ».

### **13.01.16 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour le mois de décembre, la liste de gestion des appels journaliers ainsi que de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

### **14.01.16 CONTRAT – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

---

Considérant que la municipalité a procédé à un second appel d'offres visant le contrat des cueillettes des matières résiduelles pour la période du 16 mai au 1<sup>er</sup> septembre 2016;

Considérant que la Municipalité a reçu les offres suivantes:

Compo-Recycle	99 178,99 \$
Les Services R.C. Miller Inc.	223 597,16 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme : Services sanitaires MAJ Inc., division Compo-Recycle, au montant de 99 178,99 \$, taxes incluses, pour 15 cueillettes des résidus domestiques, les jeudis, 8 cueillettes des matières recyclables, les mercredis, et 3 cueillettes les encombrants, les vendredis, selon les termes du devis daté du 27 novembre 2015.

### **15.01.16 LOCATION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT**

---

Considérant que la Municipalité a reçu une offre pour la location d'un camion de déneigement Western Star 2013 pour une période de 3 mois;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce Conseil accepte l'offre de location d'un camion Western Star 4700 SF, 2013 de la compagnie Camions Lussier - Lussicam Inc. au montant de 8 000 \$ par mois pour un total de 24 000 \$, taxes incluses.

Que le directeur des services administratifs, monsieur Michel Grenier, soit autorisé à signer les documents afférents à la location.

### **16.01.16 VENTE DU CAMION STERLING 2007**

---

Considérant la municipalité désire vendre un camion 6 roues, 2007 de marque Sterling 9513 avec équipement de neige, lequel est devenu désuet;

Considérant que ce Conseil a reçu une offre de Camions Lussier Lussicam;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accepte l'offre de Camions Lussier Lussicam pour la somme de 40 000 \$, plus taxes.

Que cette vente sous condition que l'acheteur déclare avoir vu les équipements et qu'ils l'acceptent tel quel, sans garantie aucune.

Que le Directeur général soit autorisé à signer les documents de transferts de propriété.

### **17.01.16 RÈGLEMENT 522-2015 – ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX – SECTEUR WATCHORN**

---

Considérant que les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur Watchorn réalisés par la compagnie 9088 9569 Québec Inc.;

Considérant la recommandation de Monsieur Sébastien Bérubé-Martin, ing. Jr., de la firme Équipe Laurence, experts-conseil, l'effet d'accepter les travaux de façon provisoire et de réduire la retenue contractuelle à 5% de la valeur des travaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte provisoirement les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur Watchorn et autorise la réduction de la retenue contractuelle à 5% de la valeur des travaux réalisés et le paiement de 5 366,33 \$.

### **18.01.16 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de décembre 2015 du Directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

## ***Municipalité de Morin-Heights***

### **19.01.16 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 8 décembre 2015;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

### **20.01.16 RACCORDEMENT D'UNE NOUVELLE RUE PUBLIQUE – LOT 3 206 512**

---

Considérant que le promoteur Invesco Habitation est présentement en démarche auprès de la municipalité dans le cadre de l'approbation d'un nouveau projet résidentiel, dont l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation;

Considérant que le promoteur et propriétaire de la compagnie Invesco Habitation doit obtenir un permis de voirie du ministère des transports autorisant le raccordement de cette nouvelle rue au chemin du Village (route 329 Sud) préalablement à l'approbation finale du projet de lotissement;

Considérant que la firme d'ingénierie Équipe Laurence, experts-conseil, a procédé à l'analyse de deux options;

Considérant que la municipalité est favorable à la reconfiguration de cette intersection, incluant la rue Allen;

Considérant que l'option 1 rencontre les dispositions relatives aux tracés des rues du règlement de lotissement 417;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que la municipalité ne s'objecte pas à l'émission du permis de voirie autorisant le projet de raccordement de la nouvelle rue projetée selon les plans préparés par Équipe Laurence, experts-conseil, dossier 29.56.01 datés du 13 janvier 2016.

### **21.01.16 DÉROGATION MINEURE – 434, CHEMIN CHRISTIEVILLE**

---

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h50;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 21 décembre 2015 à intervenir dans ce dossier;

Considérant qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 416 visant la réduction de la marge de recul avant du bâtiment accessoire (garage) afin de légaliser l'implantation a été déposée et présentée;



## ***Municipalité de Morin-Heights***

Attendu que les membres du CCU ont étudié la demande et recommandé au Conseil d'approuver la dérogation demandée;

Attendu qu'un avis public a été publié conformément à la loi;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par les conseillers présents:

Que ce Conseil approuve la dérogation, soit de réduire la marge de recul avant de 7,5 mètres à 1,5 mètres pour le bâtiment accessoire (garage) seulement, le tout tel qu'indiqué au certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre Richard Barry, minutes 6586.

### **22.01.16 TOPONYMIE – CHEMIN OLD SETTLERS**

---

Considérant que l'administration est au fait d'une problématique d'accès aux immeubles (numéros civiques et noms de rue) dans le secteur des rues Old Settlers, Blue Hills, Bazinet et Montfort, et qu'il y a lieu d'intervenir pour assurer la sécurité des citoyens;

Considérant qu'il y a deux autres municipalités limitrophes dans ce secteur, soit Saint-Adolphe-d'Howard et Wentworth-Nord;

Considérant que les services d'incendie des deux autres municipalités sont conscients de cette problématique pour accéder à leur territoire;

Que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que les modifications proposées, telles que montrées sur le plan en annexe et qui ont été recommandée par le Directeur du service incendie de Morin-Heights, soient retenues et qu'elles soient soumises aux deux autres municipalités concernées pour approbation.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que les odonymes «Old Settlers Est », «Old Settlers Ouest» et « chemin Mayer Nest » soient approuvés et soumis à la Commission de toponymie du Québec pour approbation, le tout tel que montré au plan déposé.

### **23.01.16 PROJET DE SUBDIVISION – RUE BELLEVUE – LOT 3 737 096**

---

Considérant que le Service de l'urbanisme a reçu une demande de permis de lotissement par le propriétaire pour un projet de subdivision de l'immeuble vacant en deux lots distincts;

Considérant qu'en vertu du règlement de lotissement 417, l'approbation d'une opération cadastrale doit être soumise au Conseil afin de statuer sur la cession pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;

Considérant que le demandeur est propriétaire de plusieurs autres immeubles traversé par le réseau de piste et qui sont susceptibles d'être subdiviser pour développement dans ce secteur;

Considérant l'intérêt de consolider et de protéger le réseau des sentiers du secteur visé, et ce, depuis plusieurs années;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant que plusieurs rencontres ont eu lieu depuis 2013 entre l'administration municipal, le Maire et les membres du Conseil et le propriétaire;

Considérant qu'une proposition de relocalisation des sentiers initiée par l'administration sur l'ensemble des terrains du secteur, incluant le lot faisant l'objet de la présente demande a été présentée au demandeur;

Considérant que depuis, aucune entente finale n'a été entérinée dans ce dossier;

Considérant qu'une section de la piste Basler traverse présentement le lot visé par la demande;

Considérant que le tracé actuel de la piste représente environ 8% de la superficie des lots subdivisés ce qui coïncide au pourcentage exigé en vertu du règlement de lotissement 417;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise le fonctionnaire désigné à émettre le permis de lotissement pour l'opération cadastrale telle que présentée sur le plan projet préparé par l'arpenteuse-géomètre Mylène Pagé-Labelle, minutes 47, lorsque la cession d'une partie du sentier Basler qui traverse l'immeuble ait été complétée selon les exigences du règlement de lotissement 417, en lieu et place d'une contribution en argent.

Que le Directeur général et le Maire soient autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

### **24.01.16 RAPPORTS MENSUELS DU SERVICE DES LOISIRS ET DU RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de décembre 2015 du service des loisirs et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport préparé par le Directeur du réseau plein-air.

### **25.01.16 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

---

Le secrétaire-trésorier adjoint dépose au conseil, qui en accuse réception, du procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque datée du 4 janvier 2016.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Le Conseil répond aux questions du public.

**Municipalité de Morin-Heights**

**26.01.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 20h00.

*J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal*

---

Timothy Watchorn  
Maire

---

Michel Grenier  
Secrétaire-trésorier adjoint

Six personnes ont assisté à l'assemblée.